

guère étendu dans son introduction sur les problèmes d'accès aux capitaux que connaissent actuellement les petites entreprises.

Pendant la campagne électorale, le premier ministre a dit à plusieurs reprises—il l'a mentionné dans le livre rouge et l'a rédit dans le discours du Trône—que les petites et moyennes entreprises seraient le moteur qui permettrait de redonner du travail aux Canadiens. C'est dans les entreprises que nous mettons tout notre espoir pour redonner du travail aux Canadiens. Or, nous savons tous que les banques ne sont pas vraiment prêtes à coopérer avec ce secteur.

Le député pourrait-il expliquer à la Chambre si le Parti réformiste partage notre opinion, à savoir que les institutions financières de notre pays doivent vraiment s'attaquer à la relance de l'économie? Le député pourrait-il dire à la Chambre si le Parti réformiste joindra ses efforts à ceux de notre parti pour faire en sorte que les banques fassent ce qu'elles sont censées faire, c'est-à-dire venir en aide aux petites entreprises?

**M. Harper (Calgary-Ouest):** Madame la Présidente, je remercie le député de ses félicitations ainsi que de sa question. Je connais le député depuis un certain temps et j'ai toujours plaisir à travailler avec lui dans cette enceinte.

Je n'ai malheureusement pas assez de temps pour répondre à tous les points qu'il a soulevés, ce que je ferais avec bonheur si jamais les règles de la Chambre étaient modifiées et me permettaient d'avoir la parole plus longtemps.

Le député a parlé des petites et moyennes entreprises, ainsi que des capitaux mis à leur disposition. Mes partisans, en particulier les membres de mon association, travaillent pour la plupart dans des petites et moyennes entreprises. S'ils ont voté pour notre parti, c'est parce qu'ils avaient les mêmes préoccupations que nous.

Je tiens à souligner au gouvernement que le secteur bancaire pose effectivement des problèmes en ce qui concerne l'accès aux capitaux. Cependant, je pense qu'avant même d'essayer de diriger les banques, les petites et moyennes entreprises et autres types d'institutions, le gouvernement devrait d'abord apprendre à se diriger de façon à permettre aux petites et moyennes entreprises d'avoir accès à des capitaux.

Selon les prévisions du ministre des Finances, au cours du présent exercice, nous allons emprunter jusqu'à 45 milliards de dollars sur les marchés financiers. Ces fonds seraient en partie, voire en grande partie, mis à la disposition des petites et moyennes entreprises si le gouvernement mettait en place un programme crédible pour réduire le déficit, comme celui que nous proposons dans notre sous-amendement. Faute de quoi, il est, à mon avis, ridicule de vouloir modifier les règles du système bancaire quand les capitaux sont en fait immobilisés par le gouvernement du Canada qui engloutit littéralement les épargnes intérieures. Tout cela figure dans le livre que le gouvernement a présenté.

### *L'Adresse*

Pour régler le problème de l'accès aux capitaux pour les petites et moyennes entreprises, nous devrions avant tout, comme le proposent les habitants de ma circonscription, libérer ces fonds en réduisant le déficit et seulement ensuite nous attaquer aux problèmes posés par les autres arrangements institutionnels.

**La présidente suppléante (Mme Maheu):** Le temps de parole du député est écoulé.

**M. Mills (Broadview—Greenwood):** Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. La période des questions et commentaires n'est-elle pas de dix minutes?

**La présidente suppléante (Mme Maheu):** Non, elle est de cinq minutes, lorsque le discours est de dix minutes. Dans le cas présent, les députés partagent le temps d'une intervention.

**M. Riis:** Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. J'ai écouté attentivement les observations très judicieuses de mon collègue. Vu l'importance et la nature du régime fiscal et du financement de la petite entreprise, la Chambre ne permettrait-elle pas deux ou trois autres questions? Pourrions-nous avoir le consentement unanime pour pouvoir poser quelques questions de plus au député?

• (1100)

**La présidente suppléante (Mme Maheu):** La Chambre est-elle d'accord pour autoriser quelques questions supplémentaires?

[Français]

**M. Robichaud:** Madame la Présidente, je croyais qu'il y avait eu entente et que l'on avait avisé la Présidence que nous allions partager le temps des discours, soit dix minutes et une période de questions de cinq minutes. J'aimerais que l'on s'en tienne à cette formule afin de donner l'opportunité à plus de gens de pouvoir s'exprimer dans ce débat. Autrement, cela pourrait prolonger de beaucoup le temps alloué à chaque député. J'aimerais qu'on permette à autant de députés que possible de s'exprimer.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Mme Maheu):** Il n'y a malheureusement pas consentement unanime.

**M. Riis:** Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je comprends mon collègue. Si l'idée est de permettre à autant de députés que possible de prendre la parole dans cet important débat, nous pourrions fort bien prolonger les heures.

Ce que je voulais faire ressortir, c'est que le dernier intervenant est un représentant important du Parti réformiste et une personne à qui il serait bon de poser des questions.

**La présidente suppléante (Mme Maheu):** Il y aura d'autres occasions de poser des questions. Pour l'instant, je ne peux en autoriser que si le prochain intervenant est prêt à céder de son temps.

**M. John Williams (St-Albert):** Madame la Présidente, permettez-moi d'abord de vous féliciter pour votre élection à la présidence de cette Chambre.